

Public et prérequis

- Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Baccalauréat ou équivalent) ou justifier d'un titre ou formation de niveau inférieur complété d'une expérience probante au sein d'une entreprise de ce secteur d'activité
- Etre admis dans les 2 cas aux tests d'évaluation des prérequis.

Durée

- 700 heures en centre + périodes de formation en entreprise.

Contenu

- **Pilotage et régulation des opérations de transport routier de voyageurs**
 - Réalisation des missions de régulation ou d'exploitation et du suivi de l'activité
 - Traitement et contrôle des documents, des données sociales et d'exploitation
 - Gestion de l'activité d'une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations et des règles de sécurité
- **Élaboration et mise en œuvre des opérations de transport routier de voyageurs**
 - Conception d'une offre de transport routier de voyageurs
 - Affectation et planification des moyens humains et matériels adaptés
 - Détermination et optimisation des coûts d'exploitation liés aux prestations de transport dans un objectif de rentabilité

Modalités de la formation

- Présentiel.
- Périodes de formation en entreprise (P.F.E.).
- Temps plein ou Alternance.
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : /

Après la formation

- Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/34372>

Documents administratifs remis

- Certificat de réalisation.
- Attestation de fin de formation



BAC+2 Transport de personnes

TITRE PROFESSIONNEL D'EXPLOITANT REGULATEUR EN TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

Objectifs généraux

- ◆ "Piloter et réguler les opérations de transport routier de voyageurs
- ◆ Élaborer et mettre en œuvre les opérations de transport routier de voyageurs."

(Arrêté du 13/08/2019)

Les plus de la formation

- ◆ Pédagogie privilégiant des mises en situation en lien direct avec l'Entreprise.
- ◆ Une équipe pédagogique composée de formateurs experts et de professionnels en activité.
- ◆ Partenariats avec des entreprises dans le secteur du Transport de Personnes
- ◆ Utilisation de progiciels métiers (HASTUS, APPLIBUS, ABC PLANNING, ORDICARS)

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels)
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences

Validation

- ◆ Titre professionnel d'Exploitant Régulateur en Transport Routier de Voyageurs.
- ◆ Si échec au titre, possibilité de délivrance de CCP suite à la délibération du jury.
- ◆ Par équivalence attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier de personnes (Décision du 2 janvier 2013 BO du 25 janvier 2013).
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Code RNCP : 34372
- ◆ Code Certif Info : 106909



Agrément

- ◆ Agrément technique du centre, délivré par la DIRECCTE.
- ◆ Ce programme est inclus dans l'accord de branche de la CPNE Transport

Titre professionnel d'exploitant régulateur en transport routier de voyageurs

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	3 h 30
<ul style="list-style-type: none"> Vérification du respect des pré-requis Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels Présentation de la formation Modalités pratiques Tour de table 		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	AT1 - Piloter et réguler les opérations de transport routier de voyageurs	196 h 00
<ul style="list-style-type: none"> Gestion des mouvements dans le respect des réglementations Identification des outils de gestion de l'activité de transport routier de personnes : collecte et archivage des disques de chronotachygraphe et relevés numérique, la feuille de route, le suivi des feuilles de route, le suivi des billets collectifs, le suivi de la billetterie Elaboration de la prépaie des conducteurs et vente des titres de transport Animation et management des équipes Gestion économique et comptable de l'activité dédiée au transport de personnes Utilisation du document unique dans le cadre du transport routier de personnes Connaissance du vocabulaire technique et professionnel de l'anglais du transport de personnes Coaching dédié à la rédaction du Dossier Professionnel Evaluation Passée en Cours de Formation (EPCF) de l'activité type 1 		MOYENS A PLANIFIER Salle informatique Salle équipée d'un ensemble multimédia Progiciels : HASTUS ou APPLIBUS, ABC PLANNING ou ORDICARS Bibliothèque pédagogique

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	AT2 - Elaborer et mettre en œuvre les opérations de transport routier de voyageurs	444 h 30
<ul style="list-style-type: none"> Organisation des transports de voyageurs en France : Environnement économique, juridique, social et technique du transport collectif de personnes Utilisation des techniques du graphisme en transports urbain et interurbain Mise en œuvre des techniques d'habillage en transports urbain et interurbain Planification des services en transports urbain et interurbain Cadre juridique des services occasionnels et touristiques : construction des circuits, élaboration de la fiche prestataire et de la fiche client Détermination des enjeux d'une politique de qualité de service Identification des composantes d'une démarche Qualité de service Utilisation des techniques de communication écrites et orales Détermination et analyse unités d'œuvres prises en compte dans le calcul du coût de revient Identification des techniques d'élaboration du coût de revient / Analyse des résultats Utilisation des outils bureautiques et informatiques professionnelles Connaissance du vocabulaire technique et professionnel de l'anglais du transport de personnes Coaching dédié à la rédaction du Dossier Professionnel Evaluation Passée en Cours de Formation (EPCF) de l'activité type 2 		MOYENS A PLANIFIER Salle informatique Salle équipée d'un ensemble multimédia Progiciels : HASTUS ou APPLIBUS, ABC PLANNING ou ORDICARS Bibliothèque pédagogique

Voyage d'étude et module de synthèse : 28 h 00

Session Titre : 28 h 00

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Evaluer les acquis de la formation et synthèse du stage	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation des compétences acquises ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS A PLANIFIER
		Salle équipée d'un ensemble multimédia